

# STANDS MOBILES

## TÉLÉCABINES

### PROJET DE TRANSPORT PAR CÂBLE

La Buttinière-Palmer ↔ Achard

## COMPTE-RENDU DE LA SEMAINE 11

Du lundi 06 février au lundi 13 février inclus

Tout au long de la démarche de concertation, de nombreux stands mobiles se tiennent sur les lieux de vie du quotidien pour aller à la rencontre des habitants, salariés, commerçants et usagers du territoire.

Les personnes rencontrées pourront :

- consulter les informations liées au projet (les mêmes que celles disponibles sur ce site internet) ;
- exprimer leur contribution grâce à un questionnaire rapide à remplir.

Chaque semaine, consultez le bilan des stands mobiles, à la fois quantitatif (chiffres clés de la participation) et qualitatif (intérêt et connaissance du projet).

### LE CALENDRIER DES STANDS DE LA SEMAINE

Stand 1	<b>Samedi 11 février</b> <b>De 15h à 17h</b>	Maison Ecocitoyenne (en parallèle de l'exposition de télécabines)
---------	---	--

### BILAN QUANTITATIF

**1** stand réalisé lors de cette dernière semaine de concertation autour du projet de télécabines porté par Bordeaux Métropole.

**86** personnes ont échangé avec les animateurs du stand organisé.

## BILAN QUALITATIF

Les personnes rencontrées sur les stands mobiles ont échangé avec les animateurs présents autour du fonctionnement du transport par câble, le projet et les tracés envisagés mais aussi autour du calendrier et de la concertation mise en place.

### **Voici les principales questions posées :**

*> Que se passera-t-il en cas de vents violents ?*

Réponse de Bordeaux Métropole : Les vitesses maximales admissibles par les transports par câbles varient de 70 à 110 km/h suivant les systèmes. Généralement, les interruptions du service liées aux aléas climatiques (tempêtes entre autres) restent exceptionnelles. Le graphique présenté en page 40 du dossier de concertation démontre que les journées de forts vents restent limitées et n'augmentent pas dans le temps (historique des 50 dernières années issu du site infoclimat.fr). Le télécabine aura une exploitation quasi continue.

*> Quels sont les coûts d'entretien et de maintenance ?*

Réponse de Bordeaux Métropole :

Les couts d'exploitation, d'entretien et de maintenance sont précisés pour chaque tracés dans le dossier de concertation à partir de la page 67.

*> Pourquoi avoir choisi ce secteur pour le projet ?*

Réponse de Bordeaux Métropole :

L'objectif du projet est de répondre à un besoin de mobilité entre les deux rives de la Garonne. Ce secteur de projet a été défini dans les cadre des études d'opportunités, notamment au regard des besoins de mobilités identifiés entre le secteur Buttinière / Palmer et la rive gauche.

Les stands mobiles en images ...

